

L'ÉCHO

MUNICIPAL Saint-Victor

Août 2008

Volume 1 - No. 7

Heures d'ouverture.

Bureau municipal : Lundi au jeudi 8.30 à 16.30 heure et vendredi de 9.00 à 16.00 heure

Bibliothèque : Lundi et mercredi 19 à 21 hre , mercredi 13 à 15 hre et samedi 9 à 11 hre.

Les vacances sont déjà passées pour plusieurs, malheureusement avec de la pluie. Vous pouvez toujours vous reprendre cet hiver pour le sud si vous en avez les moyens. Cependant la température a été pas mal sur le bord des Festivités Western pour la 30^e édition. Je voudrais, au nom de toute la population de Saint-Victor, féliciter tous les membres du comité organisateur, dirigé par la présidente, Mme Marie-Josée Cloutier, et sous la merveilleuse coordination de Mme Kathleen Veilleux. Félicitations aussi à toutes les duchesses, à la reine et à la dame de compagnie. Notre Festival nous permet de nous faire connaître comme une municipalité accueillante et intéressante par son panorama et ce, dans toute la province et même plus.

Lors de la dernière séance du Conseil, nous avons reçu une demande de la part de notre coordonnatrice en loisirs, Mme Caroline Pépin, qui organise une journée familiale le 7 septembre prochain sur les terrains de l'école Le Tremplin. La Municipalité participera pour un montant de 500 \$. C'est une occasion à ne pas manquer. Il y aura des jeux gonflables, de la musique, différents sports et activités très intéressantes pour tous les enfants et adolescents.

Les membres du Conseil ont adopté des dépenses encourues au cours de l'été pour un montant de plus de 140 000 \$ pour les routes. Ceci nous permettra de bénéficier d'une subvention de 15 000 \$ de l'enveloppe discrétionnaire de notre député, M. Janvier Grondin.

Service Loisirs et Tourisme. Assemblée générale annuelle le 18 août prochain, à mettre sur votre agenda pour ne pas l'oublier. C'est très important que des responsables s'impliquent dans ce comité, mais au moins, venez assister à cette assemblée en signe de confiance pour ceux qui en prennent la charge. S'il n'y a pas assez de personnes sur le comité, la Municipalité devra engager une personne pour administrer et gérer ces équipements de loisirs et elle sera payée par vos taxes.

Suite à l'acquisition du terrain de M. Hermyle Roy, la Municipalité met en vente un terrain résidentiel situé sur la continuité de la rue Bertrand et voisin de la résidence de M. Paul Bernard. Toute offre raisonnable pourrait être acceptée lors de la prochaine réunion du Conseil. Pour information, appeler à la municipalité : 588-6854.

Un autre terrain est mis en vente, soit l'ancien pic de sable ou gravier appartenant à M. Hermyle Roy. Ce terrain est situé sur la rue de la Station en sortant de la zone résidentielle vers le rang 4 sud, sur le bord de la rivière Le Bras. Information à la Municipalité.

VERSO➤

Pour terminer, une mauvaise nouvelle. Pendant l'été et surtout pendant les vacances, nous avons eu du vandalisme dans le parc de la Municipalité derrière la Caisse Populaire. De grosses branches d'arbres ont été cassées et des fleurs brisées. Nous connaissons les malfaiteurs, cependant nous n'avons pas de preuves. La Municipalité envisage d'installer des caméras. Avis aux parents dont les jeunes seront pris à vandaliser la propriété de tous les citoyens, nous ferons les plaintes à la police et des conséquences suivront. Si votre enfant entre tard le soir, vous pourriez lui poser des questions. **Vous êtes donc avisés.**

Je vous souhaite une fin de mois d'août et un automne très ensoleillé.

Roland Giguère. Maire.

Politique familiale

- Finalement, le dos d'âne situé à l'intersection de la rue du Séminaire et de la rue de la Station sera placé sur la rue du Séminaire à l'arrêt obligatoire situé entre le #198 (M. Valmont Bolduc) et le #199 (M. Daniel Allen). De plus, pour ce qui est de l'autre dos d'âne, une action sera posée afin que les tous ceux qui circulent à cet endroit demeurent bien dans le chemin...
- Si vous avez de menus travaux à faire exécuter, n'oubliez pas que nous avons la chance d'avoir le projet jeunesse travail qui fonctionne très bien dans notre municipalité. Vous n'avez qu'à vous rendre au presbytère pour vous procurer la liste des jeunes inscrits à ce programme.
- N'oubliez pas la liste de gardiennage disponible à la garderie...
- Bonne fin d'été et bons préparatifs pour la rentrée scolaire!!!

Marise Poulin, Responsable des Questions Familiales

PROGRAMME RENOVILLAGE POUR LA RÉNOVATON DOMICILIAIRE

Le programme RenoVillage, géré par la MRC Robert-Cliche, est de retour en 2008. Le programme aide les propriétaires à très faible revenu à effectuer des réparations visant à corriger des défauts graves à leur maison. La subvention associée à ce programme peut atteindre 90 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 10 000 \$. De plus, la valeur de la maison ne doit pas dépasser 75 000 \$.

La MRC encourage tout citoyen intéressé à s'inscrire au programme, mais elle tient à informer la population que les budgets disponibles sont limités.

Des formulaires d'inscription sont disponibles au bureau de chaque municipalité.